



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION
DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 84
Présents à la séance : 39
Représentés (pouvoirs) : 5

Date de première convocation : 22/12/2017
Date de deuxième convocation : 12/01/2018

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération : 26/01 /2018

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 18 JANVIER 2018**

OBJET : INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2017

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE DIX HUIT JANVIER

Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Carmine ROGAZZO, Président du Syndicat mixte du SCoT. Ce conseil syndical fait suite au conseil syndical du 11 janvier 2018 qui ne se s'est pas tenu faute de quorum.

Etaient présents ou représentés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : C. DELORME, J-F. CONTOZ, J. PUGET représenté(e) par J. BONNARDEL, G. JULLIEN, M-J. DE BONNAULT, J. BONNARDEL, R. FREY, M. HUBAUD, J-M. GUEYRAUD, J-P. BRIOULLE représenté(e) par JF. CONTOZ

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : M. VINCENT, F. MARY, A. IVALDY représenté(e) par B.SARRAZIN, A. GAMBIN, R. NOUGUIER, A. ROCHAS, B. SARRAZIN, E. BERDIEL représenté(e) par R. NOUGUIER, C. ROGAZZO, R. MAGNAN, F. BROUX, J-M. BARTHELEMY, B. ROUSTANG

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : A. DE SANTINI, J-P. GRAFFIN, R-M. JOUSSELME, A. ROULET, M. BEYNET, E. CLAUZIER, F. SOLOMIAC, J-F. ESTACHY, Y. JAUSSAUD, H. BORRELLY

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-B. AILLAUD, F. ALLEGRA, G. WARIN, R. DIDIER représenté(e) par C. BOUTRON, M. GRENIER, C. BOUTRON, J. REYNIER, M. CŒUR, A. GAYDON, M. RICARD, J-M. ARNAUD

Etaient excusés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : F. PINET, J. PUGET, M. TRUC, J-P. BRIOULLE, R. MOREAU, B. SAUDEMONT

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : R. ACHIN, A. IVALDY, E. BERDIEL, S. BLANC

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : G. DANY, F. CESTER, B. HODOUL, P. GUILLEMAIN

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : L. ALLIX, S. AYACHE, R. DIDIER, M. GUITTARD

Etaient absents :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J. FRANCOU, A-M. GROS, F. VELLIEUX, L. CASALI, J-P. BELLET, C. ACANFORA, R. AQUINO, P. SCHIAZZA, J-C. VALLIER

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : G. CHAPELLE, J-P. COLLE, J-P. DAVIN, J-C. CATELAN, D. KNOCKAERT, L. SAUVA, C. ANTOINE, G. DEBARGE, D. GOSSELIN, J-F. MICHEL, D. ALLUIS, M. BELLON

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : S. CHAUSSEGROS, C. SAUNIER, A. MICHEL, C. SAUMONT, G. BERNARD

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-P. TILLY, F. LOUCHE, P. ALLEC, A-B. DEGRIL, J-L. BROCHIER, C. FACHE, R. COSTORIER, R. ODDOU-STEFANINI, M. GAY-PARA, C. HUBAUD, P. BIAIS

Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :

M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat mixte du SCoT,

S. GALLES, chargé de mission en urbanisme,

P. SAUTY, chargé de mission SIG-Observation,

L. MOUTIER, chargé de mission TEPCV.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Claude BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président rappelle la transmission par le trésorier principal du calcul de ses indemnités de conseil pour l'exercice 2017. Cette indemnité s'élève à 276,46 € brut, soit 251,99 € net. Monsieur le Président propose de délibérer favorablement à cette proposition

Les membres du conseil syndical, présents et représentés, acceptent à l'unanimité la proposition d'attribution d'indemnité de conseil au trésorier principal et mandatent le Président pour sa mise en paiement.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président,

Carmine ROGAZZO

